



Séminaire Slime 2023

Plénière du 10 novembre
2023

SLIME

Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

Mots d'introduction



9h30 : Accueil café

10h : Plénière- actualités du programme en 2023

11h45 : Foire aux outils

12h30 : Déjeuner

14h-15h30 : Ateliers

- Atelier 1 - Encadrer et accompagner des chargé·e·s de visites : pratiques et outils des encadrants, besoins des chargé·e·s de visite
- Atelier 2 – Suivi N+1, soutien renforcé : 2 ans de mise en oeuvre des nouvelles modalités du programme
- Atelier 3 - Quelles spécificités du Slime en milieu rural ? : intervention auprès des ménages, partenariats à nouer, etc.
- Atelier 4 - Médiation locataires/bailleurs : retour sur les acquis de la formation proposée par le CLER et freins à lever (réservé aux participant·e·s de la formation) Slime : quels outils déployer en direction des donneurs d'alerte ?

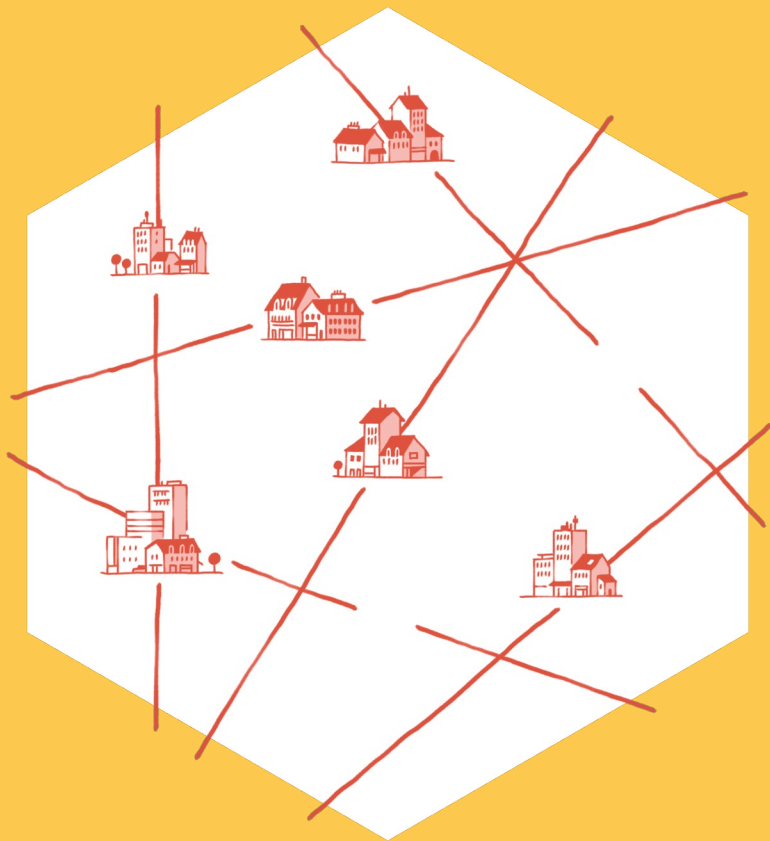
Programme de la journée

15h45-17h15 : Ateliers

- Atelier 5 - Articuler le Slime et la lutte contre l'habitat indigne
- Atelier 6 – Mobiliser et animer son réseau d'acteurs dans le cadre du Slime
- Atelier 7 – Amener les bailleurs à la rénovation énergétique : de la médiation extra-judiciaire à la voie judiciaire, quelles possibilités ?
- Atelier 8 – Faciliter les échanges de pratiques et d'outils entre chargés de visites

17h30 : Fin de la rencontre

12345



Point général sur le programme Slime en 2023

Quelques chiffres



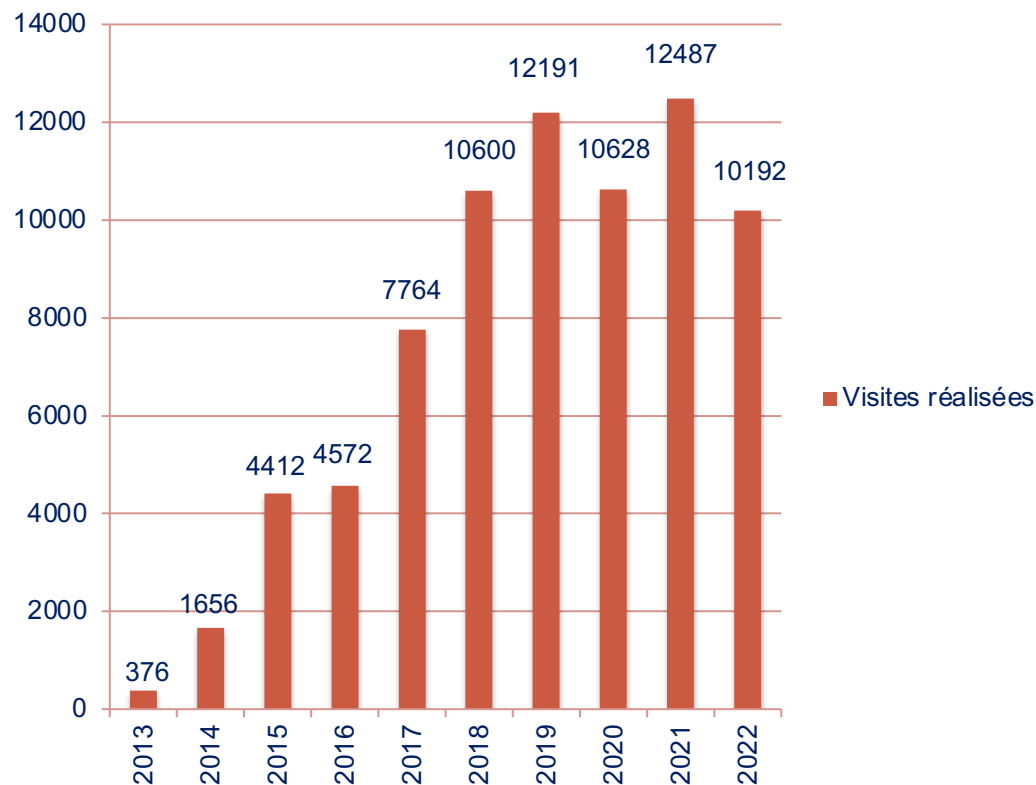
46 Slime en 2023

Représentant 50 collectivités



Collectivités	Types de collectivités	Part des visites réalisées en 2022 par le programme	Part des visites prévues en 2023 par le programme	
CC - Plaine de l'Ain	Villes et assimilés	20%	6%	
CCAS Grenoble				
CCAS Malaunay				
CCAS Montpellier				
Ville de Besançon				
Ville de la La Roche sur Yon & SyDev				
Ville de Marseille				
Ville de Montfermeil				
Ville de Paris				
CA - Fougères Agglomération	EPCI et assimilés	33%	20%	
CA - Lamballe Terre & Mer				
CA - La Rochelle				
CA - Paris Saclay				
CA - Saint-Brieuc Armor Agglomération				
CC - Couesnon Marches de Bretagne				
CC - Crestois & Pays de Saillans				
CC - Kreiz Breizh				
CC - Leff Armor				
CU - GPS&O				
EPT - Est Ensemble				
Métropole - Brest				
Métropole - Européenne de Lille				
Métropole - Grand Lyon				
Métropole - Nantes				
CD - Collectivité européenne d'Alsace	Départements et assimilés	46%	32%	
CD 01 - Ain				
CD 04 - Alpes de Hautes-Provence				
CD 06 - Alpes Maritimes				
CD 11 - Aude				
CD 26 - Drôme				
CD 28 - Eure-et-Loir				
CD 29 - Finistère				
CD 30 - Gard				
CD 33 - Gironde				
CD 37 - Indre-et-Loire				
CD 46 - Lot				
CD 47 - Lot-et-Garonne				
CD 53 - Mayenne				
CD 56 - Morbihan				
CD 66 - Pyrénées-Orientales				
CD 84 - Vaucluse				
CD 86 - Vienne				
CD 93 - Seine-Saint-Denis				
CD 94 - Val de Marne				
Syndicat - SIEEEN				
CR - Réunion	Région	2%	41%	26%

Visites réalisées



Evolution du nombre de ménages accompagnés depuis 2013

Nombre de ménages

Réalisé :

➤ 2022: **10 192**

Prévisionnel :

➤ 2023: 18 997

➤ 2024: 18 005

➤ 2025: 16 279

➤ Total: 63 473 (soit 63% de l'objectif de 100 000 ménages bénéficiaires du Slime à l'horizon 2025)



Réalisé en 2023 (au 31/10/23)

➤ Accompagnements finalisés : 7 494

➤ Ménages créés dans SoliDiag (total) : 9 150

Candidatures prévues pour 2024

- Métropole de Montpellier
- CD 31 – Haute-Garonne



Collectivités en phase de réflexion avancée

- CD 21 – Côte d'Or
- CD 35 – Ille-et-Vilaine
- CD 76 – Seine-Maritime
- Métropole Rouen Normandie
- Mauges Communauté

Actualités du programme



• **Audit du programme Slime+ en 2022**

• **Principales observations**

- L'audit ne révèle aucun dysfonctionnement majeur dans la mise en œuvre du programme Slime+
- Tous les ménages validés par le CLER respectent les règles d'éligibilité inscrites au programme. Par ailleurs, les règles et le calcul des plafonds sont bien appliqués.
- Au rythme actuel de développement du programme, les objectifs en nb de collectivités et en nb de ménages ne seront vraisemblablement pas atteints à fin 2025.
- Engorgement des tickets utilisateurs SoliDiag (56 tickets ouverts à date de l'audit)
- On note une grande satisfaction des collectivités et des prestataires concernant l'animation et la gestion du programme (même si le reporting est jugé un peu lourd et chronophage)



• **Audit du programme Slime+ en 2022**

• **Points clés des entretiens avec des collectivités**

- Un programme bien articulé avec les autres dispositifs locaux
- Une tendance récente partout constatée : la recherche d'une **articulation avec la lutte contre l'indécence et le logement indigne**
- Une méthodologie clés en main pour l'évaluation locale très bienvenue
- Limitation de l'éligibilité aux très modestes regrettée (avec la hausse des prix de l'énergie, le phénomène s'amplifie)
- Des formations très peu mobilisées : nouveaux chargés de visites formés sur le terrain par leurs pairs (pas/peu de dates proposées car insuffisamment de demandes)
- Une réelle lourdeur inhérente à la complexité du programme MAIS...
- ... une exigence sur les critères d'éligibilité clairement entendue et appliquée : consultation systématique de l'avis d'imposition quand disponible



• Audit du programme Slime+ en 2022

• Points clés des entretiens avec des collectivités (suite)

- Un programme qui permet une professionnalisation d'activités antérieures : juste rémunération des diagnostics, cadre méthodologique clair et uniformisé
- Des avis divergents sur la coexistence des différents forfaits d'accompagnement : Pour certains trop complexe / Pour d'autres pertinent, voire même répondant aux demandes qu'ils avaient exprimées
- Evolution de Solidiag globalement appréciée
- Construction par certains prestataires de données de référence sur les économies produites par les écogestes, les petits équipements et travaux (données faisant aujourd'hui défaut)



• **Audit du programme Slime+ en 2022**

• **Principales recommandations**

- Ajout dans SoliDiag d'une case « primo-déclarant / divorce ou rupture de PACS »
- Clarification des attendus concernant les visites chez les étudiants (avis imposition des parents)
- Proposer un accompagnement renforcé pour les territoires qui n'atteignent pas leurs objectifs => le CLER propose la réalisation d'un guide en 2024 pour :
 - calibrer les ressources (notamment RH) nécessaires à la mise en place d'un Slime et à l'atteinte des objectifs
 - recenser/optimiser les cofinancements



• Nouvelle tranche « médiation »

- À partir de 2024
- Pour les collectivités qui peuvent justifier de la présence dans leur équipe opérationnelle d'un médiateur aguerri et/ou formé de manière approfondie aux techniques de médiation
- Le temps de mise en place d'une action de médiation est comptabilisé dans les soutiens renforcés (que la médiation soit effectivement lancée ou pas)
- Au moins 5% des ménages bénéficiaires d'un DST Slime doivent faire l'objet de la mise en place effective d'une médiation
- Ajout d'une tranche de 100€/visite



12345



Point sur les outils développés ou en cours de développement en 2023

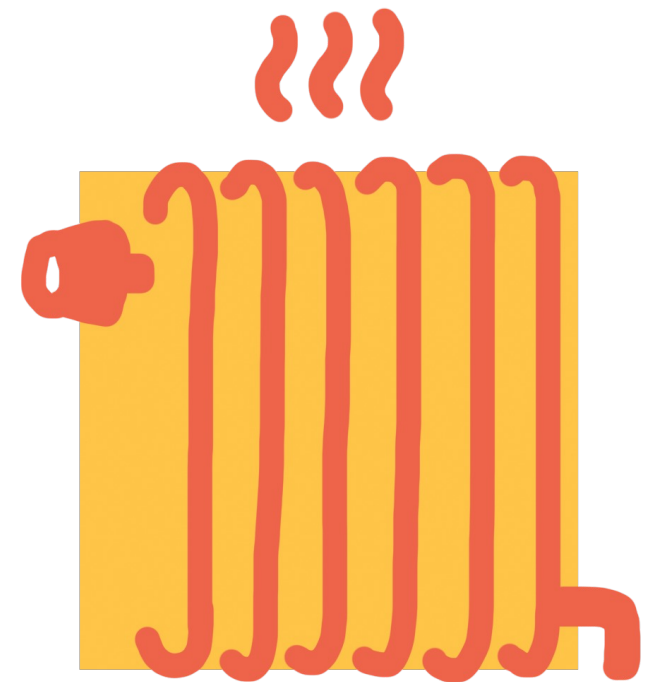
SoliDiag



• **Évaluation : outils développés**

- **Outil d'échantillonnage** : génère automatiquement une liste représentative des ménages à enquêter lors d'une évaluation
=> disponible dans SoliDiag
- **Questionnaire en ligne** : permettra la comparaison entre les données saisies lors de la visite et celles récoltées pendant l'évaluation
=> en cours d'intégration
- **Rapports d'évaluation** : générés automatiquement en fonction des résultats d'enquête
=> en cours d'intégration

Module de calculs (SoliDiag)

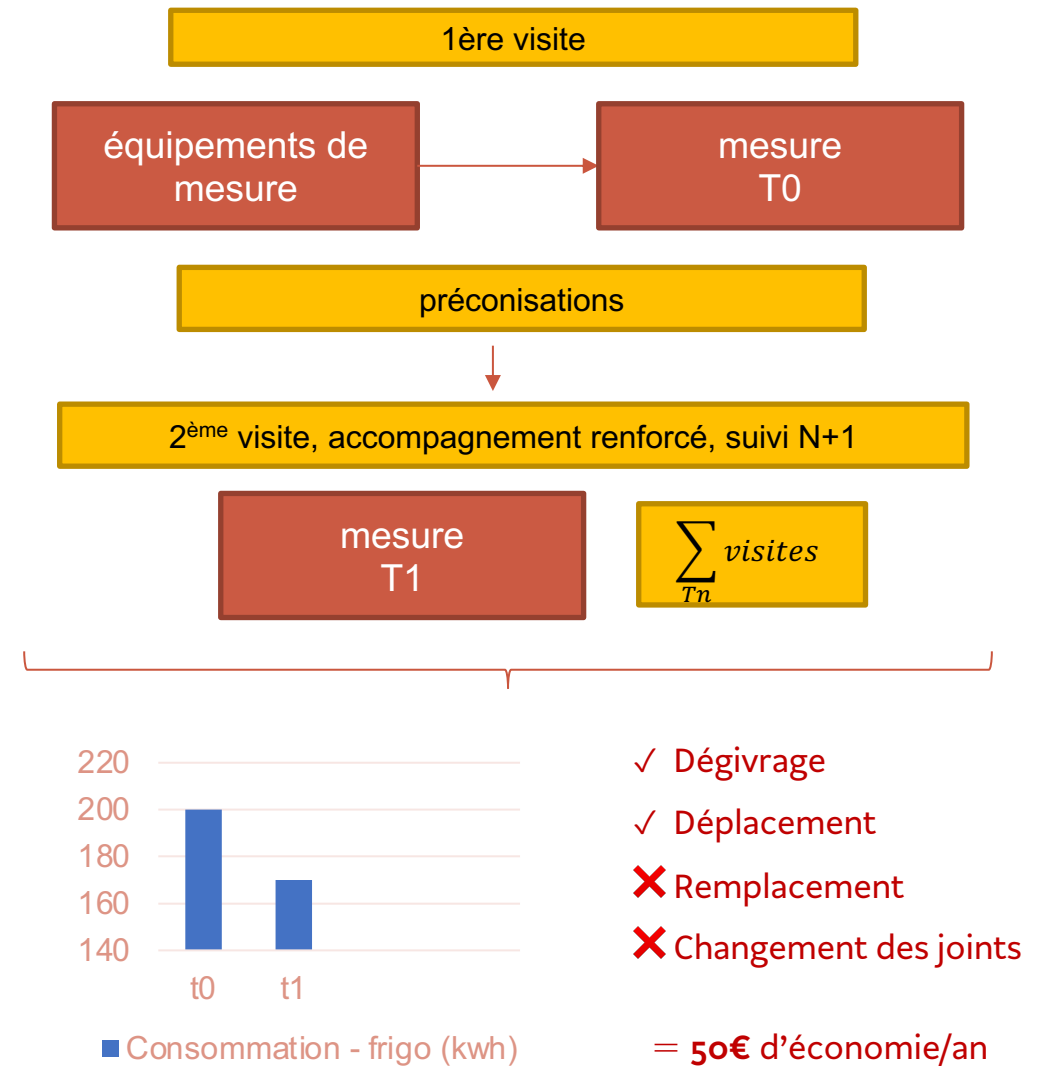


• Constats

- A ce-jour, il est impossible d'estimer les consommations initiales des équipements de façon relativement fiable pendant la visite.
- L'impact de certains gestes sur ces équipements (remplacement et usage) devient non-exploitable si on ne connaît pas leurs consommations initiales.
- Les outils de mesure de consommation par équipement se basent sur un temps d'analyse relativement long (- intelligence artificielle qui capte les ondes de consommation et qui arrive progressivement à les isoler).

• Module de calcul adressé au ménage

- Ménages bénéficiant d'un suivi espacé dans le temps (suivi N+1, deux visites relativement espacées, accompagnement renforcé autour du suivi des consommations, par exemple)
- Mesures:
 - Installation d'équipements de mesure sur les principaux postes de consommation électriques
 - Mesure du débit en eau des principaux postes de consommation
 - Analyse de l'évolution après adoption des gestes préconisés
 - Croisement avec les données moyennes de consommation par foyer en France



- **Un module adressé à la collectivité**

- Génération de chiffres-clés d'économies d'énergie possible en fonction :
 - Du nombre de ménages visités
 - Des préconisations faites
 - Des résultats des évaluations menées auprès des ménages
- Comparatifs graphiques avec la consommation moyenne de la collectivité

Actions de communication



• Présence à des évènements

- Réunion auprès des directeurs de communication de l'ADF
- Assises européennes de la transition énergétique
- "Transition écologique pour les personnes précaires" - Préfecture de Paris
- Lancement du Slime de la Ville de Paris
- Rencontres TEPOS

• Présentation du programme

- Webinaires de découverte (100 participant·e·s)
- Séminaire thématique des Commissaires à la lutte contre la pauvreté
- Webinaire Cnfpt
- Journée technique du CD77
- Webinaire France Renov'
- Webinaire "s'outiller pour la JCPE" en partenariat avec la FAP
- Présences à l'occasion de divers évènements organisés dans le cadre de la JCPE 2023 (Nantes, Angers, Rennes...)
- Journées techniques CEE (en décembre) - à la demande du Ministère



• Relations presse

- Retombées presse dans une quinzaine d'articles (notamment presse spécialisée et locale)
- Conférence de presse de Laure Curvale (VP chargée de la transition écologique au CD de la Gironde) dans le cadre de la JCPE.
- Dossier de presse mis à jour

• Outils

- Un reportage photo réalisé à Nantes chez 2 ménages
- Nouvelle présentation du rapport d'activités 2022
- Webinaire de communication à destination des collectivités Slime

Le Télégramme

À Brest, un coup de pouce aux foyers qui ne peuvent plus chauffer leur habitation

T Article réservé aux abonnés

Par Stéphane Jézéquel
Le 09 mars 2023 à 12h07

Dans le cadre du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime), Brest Métropole vient en aide aux familles qui peinent à se chauffer.



- **Vers 2024 ... ?**



À mi-parcours du programme, renforcement de la notoriété du Slime comme outils de terrain de lutte contre la précarité énergétique

Objectif d'aller chercher de nouvelles collectivités et de consolider le programme

- **Moyens d'action**

- Communication harmonisée, lisibilité du programme et identification du CLER-Réseau pour la transition énergétique comme porteur national du programme
- Webinaire relation presse

Boîte à outils et animation du programme



• Le programme annuel de webinaires se poursuit :

Pour accompagner dans la mise en œuvre du Slime, développer les expertises, échanger sur les pratiques.

Plusieurs thématiques, en alternance :

- Outillage pour la mise en œuvre du Slime
- Expertise
- Retours d'expériences
- Pratiques des chargés de visites

1h30 à 2h, en direct et en replay, ouverts aux collectivités et leurs partenaires opérationnels

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies, intérêts et besoins !

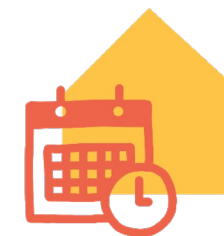
Programme 2023

- Échanges sur les pratiques DST
- Les fonds d'aide aux petits travaux, un des piliers du programme Slime
- La communication locale dans le cadre d'un Slime
- Précarité énergétique et santé

7 février
4 juillet
5 octobre
5 décembre

De nombreux sujets pour 2024/2025

- Co-financer le Slime
- Les petits équipements dans le cadre des visites à domicile
- Quel accompagnement en copropriété ?
- La communication locale #2 : utiliser les médias
- Les pratiques autour du rapport de visite
- ...



• La boîte à outils opérationnelle enrichie

1. Catalogue Détection et soutien renforcés

- ❑ Retour d'expérience « Le réseau Eco-habitat »
- ❑ Prochain REX « Précarité énergétique et Santé : les actions du Creaq dans le cadre du **Slime 33** » – décembre

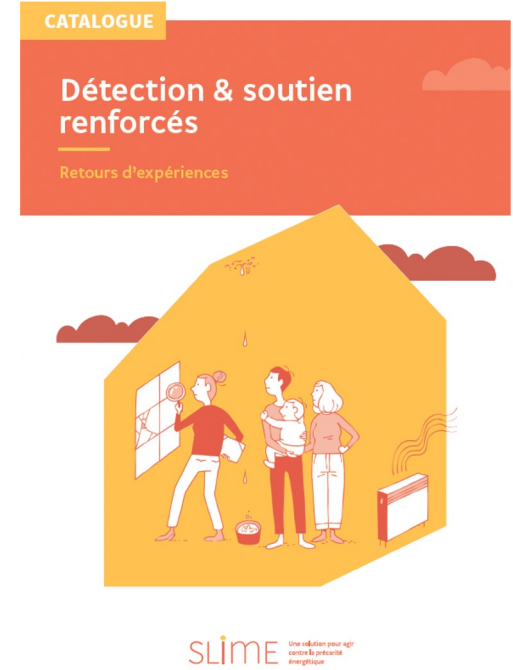


slime Une solution pour agir contre la précarité énergétique

2. Kit pratique « Recueil d'outil pour l'animation territoriale »

- ❑ PPT « Sensibilisation/mobilisation des donneurs d'alerte »
- ❑ Fiche pratique Orientation/soutien renforcé – en cours
- ❑ Fiches métiers : Travailleurs sociaux, Élus – en cours

3. Guide juridique « Contractualisation dans le cadre d'un Slime » – décembre



Les modes de contractualisation

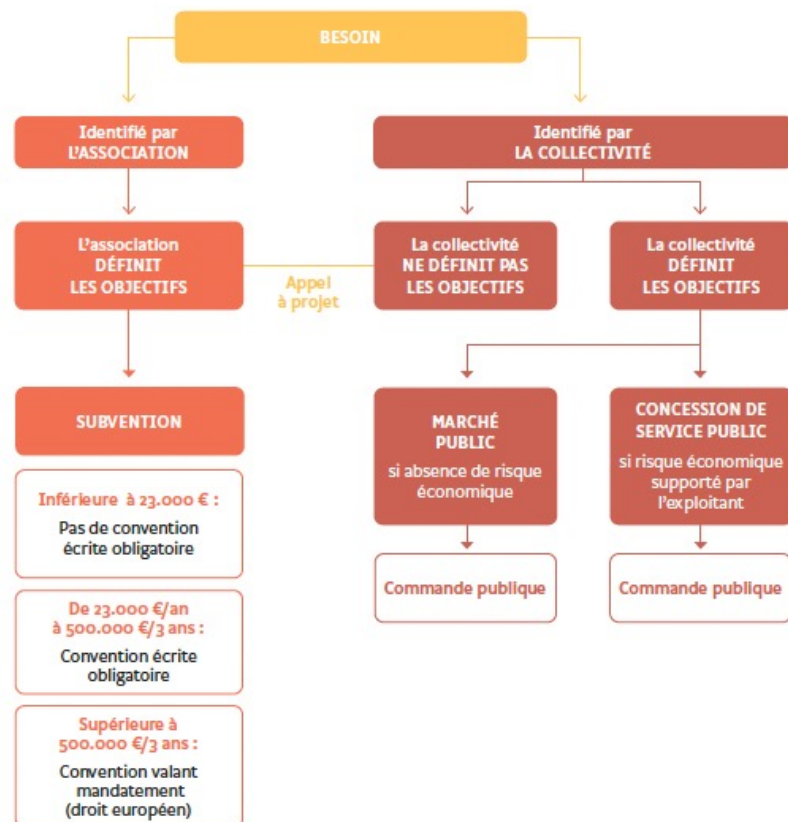
dans le cadre du programme SLIME



SLIME Une solution pour agir contre la précarité énergétique



Schéma synthétique d'aide à la décision



L'annexe 1 détaille les caractéristiques, atouts et inconvénients de ces deux modes de contractualisation

Sommaire

Introduction	p12	Partie 3	p12
Partie 1	p12	LA COMMANDE PUBLIQUE	
QUEL MODE DE CONTRACTUALISATION RETENIR ?		1. Quelles sont les caractéristiques de la commande publique ?	
1. Le contexte national		p12	
2. Le mode de contractualisation en fonction du contexte local		p12	
3. Les critères de distinction entre la subvention et la commande publique		p12	
a. Définitions légales			
b. Critères de distinction			
4. Les critères de qualification d'une subvention		p12	
a. Le critère de l'initiative			
b. L'absence de contrepartie			
Partie 2	p12	Partie 4	p12
LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA SUBVENTION		QUELS CONTRÔLES ET RECOURS ?	
1. Quelles sont les conditions de légalité de la subvention ?		p12	
2. Quelles sont les formes de subventions possibles ?		p12	
a. Catégories de subventions			
b. Typologie de subventions			
3. Quelles sont les obligations en matière de formalisation ?		p12	
4. L'initiative partagée : les appels à projet ou recueil d'initiatives		p12	
		Annexes	
		p12	
		Annexe 1 : Caractéristiques, atouts et inconvénients des modes de contractualisation	
		Annexe 2 : Aide à la rédaction de convention	
		Annexe 3 : Obligations des associations en fonction des montants de subvention	
		Annexe 4 : Textes et jurisprudences	
		Annexe 5 : Que dit le droit européen ?	
		Annexe 6 : Foire aux questions	
		Annexe 7 : Sigles et définitions	

• Animation du réseau des « ambassadeurs du Slime »

- ❑ 2 nouvelles structures (Gefosat et INHARI) ont rejoint le réseau en 2023, soit 11 ambassadeurs mobilisés dans les territoires
- ❑ 5 évènements organisés en marge de la JCPE 2023
- ❑ Etude de réalisation d'un benchmarck pour aider au dimensionnement du Slime (analyse des besoins opérationnels et financiers)

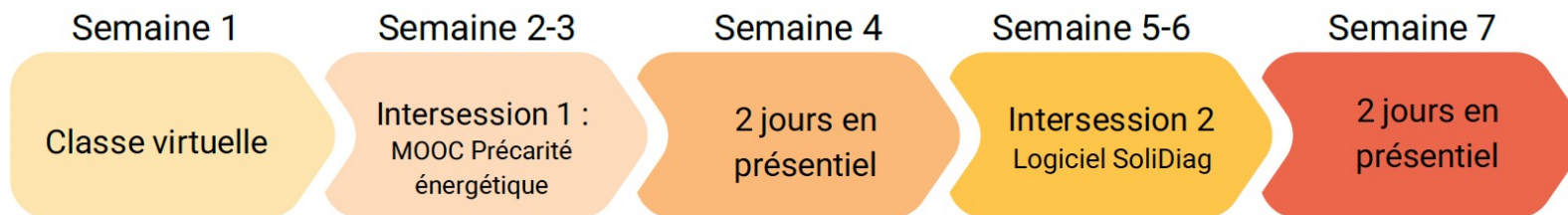


Outils de formation



• Formation au diagnostic sociotechnique : un nouveau déroulé pédagogique

- **Public cible** : professionnels de l'action sociale, de l'énergie ou du logement
- **Durée de la formation** : 33h réparties sur 7 semaines
 - Une classe virtuelle de 2h
 - 2 fois 2 jours en présentiel soit 28h
 - 2 intersessions : certaines séquences du MOOC (3h environ) et test du logiciel SoliDiag



Conduire des médiations extra-judiciaires locataires - bailleurs avec l'approche de la communication NonViolente

2022 - Février 2023	2023	2024
<p>Conception de la formation</p> <p>une formatrice certifiée en CNV</p> <p>2 professionnelles de terrain</p> <p>l'Institut national de la consommation</p>	<p>2 sessions test</p> <ol style="list-style-type: none">1. Avril-Mai2. Septembre-? <p>Bilans des sessions + bilan de l'expérimentation</p>	<p>Déploiement de la formation</p> <p>4 sessions prévues :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Février-Mars2. Mai-Juin3. Septembre-Octobre4. Novembre-Décembre

“Approche très intéressante des conflits, qui je l’espère va nous permettre d’accompagner encore mieux les ménages en difficulté que nous rencontrons. Cette nouvelle méthode ouvre le champ des possibles. Merci d’avoir proposé cette formation, je me suis régalée !”

Quelques retours des participant.e.s des sessions test

“Une formatrice et un groupe à l’écoute, beaucoup de bienveillance et de gentillesse. Merci.”

“La formation m’a apporté une nouvelle expertise au niveau des missions du Slime”

Je me sens rassurée par rapport aux appréhensions que je pouvais avoir de la médiation et j’ai envie de mettre en pratique, d’essayer.



MOOC « Précarité énergétique : comprendre et agir »

- Cibles : tout public
- Deux sessions en 2023 dont une qui commencera le 27 novembre 2023
- MOOC utilisé pour l'accueil de nouveaux salariés et la formation DST

The screenshot displays the FUN MOOC website interface. At the top, there is a search bar with the text 'Recherche de cours' and a magnifying glass icon. To the right of the search bar are buttons for 'INSCRIPTION', 'CONNEXION', 'FAQ', and a language dropdown set to 'Français'. Below the search bar is a navigation menu with links for 'Accueil', 'Actualités', 'Cours', 'GRADEO', 'Diplômes', and 'Etablissements'. The main content area features a blue header with the text 'Vous êtes ici: Accueil > Cours'. Below this, a red banner indicates the category 'Environnement et développement durable'. The course title 'Précarité énergétique - comprendre et agir' is prominently displayed, along with the reference number 'Réf. B7054'. Course details include 'Durée : 10 heures' and 'Effort : 2 heures'. A descriptive paragraph states: 'Ce MOOC vous permettra d'aider les 20% des ménages français ayant des difficultés à couvrir leurs besoins énergétiques liés au logement.' To the right of the course information is the logo for 'Le Cnfppt' and social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and YouTube. Below the course information, a video player shows a promotional graphic with the text 'MOOC PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE COMPRENDRE ET AGIR' and logos for 'Le Cnfppt' and 'CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE'. At the bottom of the video player, there is a 'Transcriptions' button.

Construction d'un module complémentaire "Santé" 2023-2024

Semaines	Apports supplémentaires prévus
<i>Semaine 2</i> Identifier les manifestations de la précarité énergétique	Chapitre 3 - Le confort et la santé dans le logement <ul style="list-style-type: none">● Définition de la santé● Exposition et risques
<i>Semaine 3</i> L'analyse pour l'accompagner vers des solutions	Chapitre 3 - Mobiliser pour agir sur la PE <ul style="list-style-type: none">● Exemple d'accompagnement / problématique de santé
<i>Semaine 5</i> Agir sur les équipements et les usages	Deux nouveaux chapitres portant sur <ul style="list-style-type: none">● La problématique des moisissures● Le confort d'été

Production prévue en 2024 pour une session jouée au semestre 2 / 2024

12345

Développements et partenariats en cours

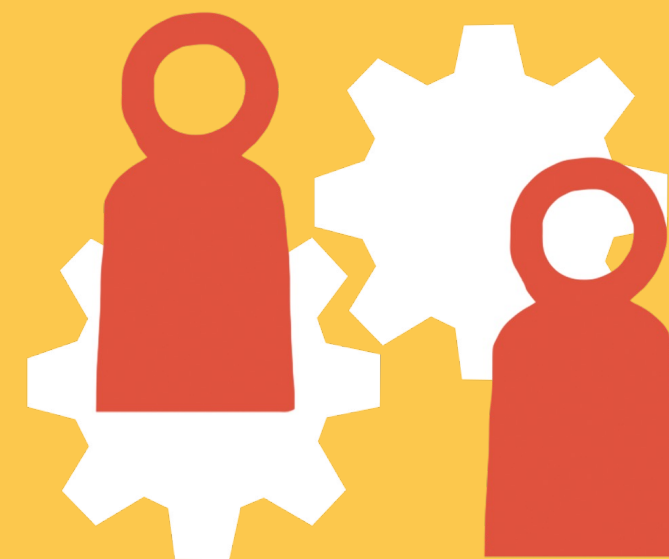


• **Axe 4 du « Pacte des solidarités »**

- Soutien aux Métropoles et Départements qui pilotent des « plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique » (2024-2027)
- Cofinancement valorisable dans le cadre du programme Slime (puisque intégré dans le budget et donc dans les dépenses des collectivités)

• **Beaucoup de sollicitations et de discussions amorcées en 2023**

- Pour faire connaître le programme : France Villes Durables, la FNCCR, le Cnfpt, Intercommunalités de France (AdCF)
- Pour développer certains axes du programme : La Poste, le Cnfpt, Histologe, Action Élec, Solidarités International – Mission France
- Pour articuler le programme avec d'autres dispositifs : autres programmes CEE et notamment TZEE



12345

Partages et points d'alerte

- **Constats chez les ménages :**

- Auto-restriction des familles pour l'hiver 2022-2023 : l'explosion crainte des impayés n'a pas eu lieu l'hiver dernier, mais la privation/restriction rend plus difficile le repérage des familles en difficulté (baisse des demandes FSL, baisse des repérages Slime, etc.)
- La fin des TRV gaz se traduit par une augmentation très préoccupante des factures (parfois x2 ou x3 AVANT l'hiver)

- **Comment maintenir la mobilisation / l'intérêt des élus pour le dispositif ?**

... Et dans vos territoires ?

SLiME

Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique